



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie
Associative**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070314

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie
Associative**

Monsieur Guillaume JUIN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) est un des partenaires privilégiés de la Ville de Niort dans le fonctionnement et le développement de la vie associative. Il a notamment pour vocation de favoriser le développement et la promotion des associations niortaises.

Par convention du 2 juin 2005, la Ville de Niort et le CNPVA ont renouvelé leur partenariat triennal. Aussi, pour que le CNPVA puisse assurer l'ensemble de ses missions, il convient de lui attribuer, au titre de l'année 2007, une subvention de **186 000 €**.

Un acompte de 62 000 € ayant déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 26 janvier 2007, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **124 000 €**.

Imputation budgétaire : 65.0251.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 à la convention entre la Ville de Niort et le CNPVA, joint ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser au CNPVA le solde de la subvention afférente, soit **124 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 62 000 € a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 26 janvier 2007.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Guillaume JUIN